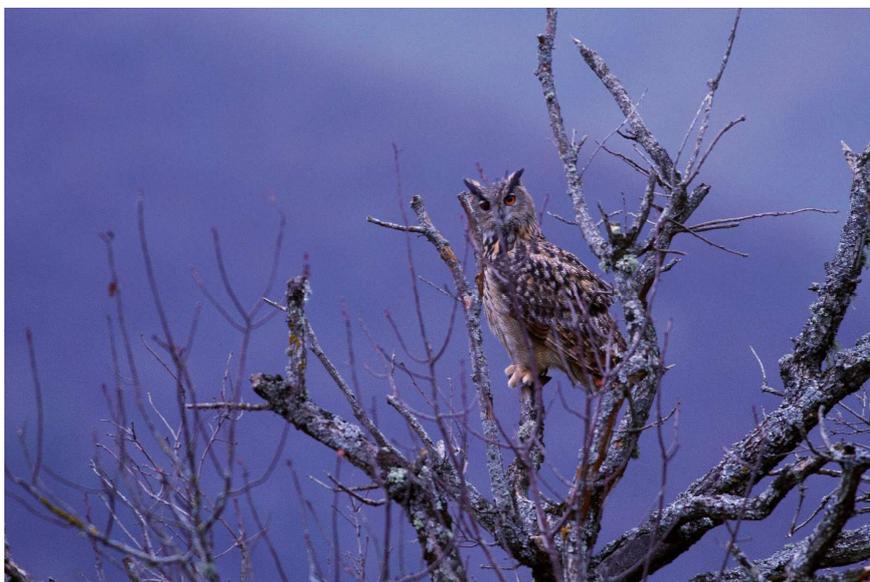


L'impact de la lumière artificielle sur la faune et la flore

Le nombre d'espèces nocturnes est estimé à 30 % de l'ensemble des vertébrés et à 60 % des invertébrés. Ces nombreuses espèces liées à la nuit peuvent subir des dommages importants dus aux sources de lumières artificielles. Parmi ces impacts, on peut citer :

- modifications comportementales des individus et des populations ;
- changement des interactions entre individus (processus de compétition et prédation) ;
- modification de l'équilibre des écosystèmes...



Hibou grand-duc. Régis Descamps-PnC

Dans la loi « Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages », votée le 20 juillet 2016, la législation française reconnaît la nuit comme **un élément à protéger**. Elle prend en compte les paysages nocturnes et les espèces qui les habitent et les utilisent. Cette loi vient renforcer certains objectifs du Grenelle de l'environnement qui visent à rétablir les écosystèmes nocturnes (corridors écologiques...) au travers de la trame nocturne, qui n'est autre que la déclinaison spécifique à la nuit de la trame verte et bleue.